

COMMUNE DE BLODELSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM – SEANCE DU 30 JANVIER 2015

A 20 H 00, en Mairie, sous la présidence de M. BERINGER François, Maire

Etaient présents : BERINGER François, HOMBERT Liliane, BESIN Gérard, BENSEL Céline, VOGT Dominique, INVERNIZZI Corinne, RIEFFLE Edith, ANTONY Sandrine, BEAUDELOT Florent, BERINGER Emilie, SARTORIO Etienne, SEILER Michel, SITTLER Francine, BERINGER Ludovic

Absents excusés : VALENTE Victor, SANTORO Samuel, WITTIG Emmanuel, SIMON Matthias

Absents : THUET Sophie

Procurations : VALENTE Victor à BESIN Gérard
SANTORO Samuel à BERINGER François
WITTIG Emmanuel à HOMBERT Liliane
SIMON Matthias à VOGT Dominique

Secrétaire de séance : WAGNER Marine

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5.12.2014
2. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE
3. SITE INTERNET DE LA COMMUNE
4. LOCATION DE LA CHASSE
5. COMMEMORATION DU 8 FEVRIER 1945
6. CREDITS D'INVESTISSEMENT 2015
7. DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS – BUDGET 2014
8. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
9. DIVERS ET COMMUNIQUE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2014

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 5 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Deux demandes de location de la salle polyvalente ont été réceptionnées en mairie :

- M. le curé Armand MARTZ a sollicité la location de la salle polyvalente de Blodelsheim lors de la visite pastorale de l'évêque Monseigneur DOLLMANN le dimanche 22 février 2015,

- Le Père Joseph SITTERLE souhaite louer la salle polyvalente le 27 juin 2015 à l'occasion de son Jubilé d'Or.

Vu l'intérêt public de ces évènements,

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de consentir un contrat de location de la salle polyvalente à titre gratuit pour chacune de ces manifestations.

3. SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Depuis sa mise en ligne en mai 2009, le site Internet de la commune est toujours plus populaire (la barre des 80.000 visiteurs sur un an a été franchie fin janvier) et constitue un outil de communication incontournable aujourd'hui.

Le site a été créé par la société 2exVia et est alimenté quasi quotidiennement par Jacques et Liliane HOMBERT au fil des évènements locaux.

Après 6 ans d'exploitation, un relookage est aujourd'hui nécessaire au regard de son aspect visuel, mais également de certaines évolutions technologiques inévitables.

Il s'agirait de procéder à une amélioration axée sur deux points principaux :

- La mise en forme du bandeau horizontal et du flash info défilant
- L'amélioration pratique du site par une adaptation aux nouveaux outils technologiques.

Mme HOMBERT Liliane présente le devis fourni par la société 2exVia, à savoir :

- Retravail de la maquette générale et modification des gabarits : 950 € HT
- Formation des agents communaux à la gestion du site : 450 € HT

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de procéder aux améliorations sollicitées
- **CHARGE M.** le Maire de signer le bon de commande auprès de la société 2exVia

L'ensemble du conseil municipal adresse ses chaleureux remerciements à Jacques HOMBERT pour le temps passé à faire de ce site un outil de partage et de communication vivant et apprécié de tous.

4. LOCATION DE LA CHASSE

La procédure de location du lot n°1 de la chasse communale de Blodelsheim est toujours en cours.

M. Le Maire informe l'assemblée que l'adjudication du 15 janvier 2015 a été déclarée infructueuse car le seul candidat déclaré n'a pas accepté la mise à prix de 3 050 €. Conformément à l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2014, il sera procédé à une nouvelle adjudication le 26 février 2015.

Dans le cas où cette dernière adjudication reste infructueuse, le conseil municipal **DECIDE** de donner mandat à la commission de dévolution pour attribuer le droit de chasse au plus offrant.

5. COMMEMORATION DU 8 FEVRIER 1945

La commune a été libérée le 8 février 1945 par le Colonel Dewatre qui, mortellement blessé par une mine, est enterré au cimetière militaire de Cernay. La famille du Colonel Dewatre entretient depuis de nombreuses années des liens étroits avec la commune.

En commémoration de ces événements, une cérémonie est organisée à Blodelsheim le dimanche 8 février, selon le programme suivant :

- o 9h : grand-messe en l'église Saint-Blaise
- o 10h : dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- o 10h30 : recueillement devant l'arbre de la Liberté à l'école maternelle Dewatre suivi du verre de l'amitié.

A l'issue, la famille Dewatre, accompagnée d'une délégation de la municipalité, ira se recueillir au cimetière militaire de Cernay.

M. le Maire adresse ses remerciements à la famille Sauter pour la mise à disposition de véhicules militaires à cette occasion.

6. CREDITS D'INVESTISSEMENT 2015

La collectivité va voter le budget primitif au mois d'avril 2015. Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1^{er} janvier 2015 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice budgétaire précédent (article L. 1612-1 du CGCT).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquelles l'exécutif a le droit de mandater.

Sur cette base il est proposé à l'assemblée d'autoriser l'ouverture anticipée pour l'exercice 2015 des crédits suivants :

Budget principal Commune

Chapitres	Montant budgétisé 2014	Ouverture anticipée 2015
20	23 920 €	5 980 €
21	203 785 €	50 946,25 €
Total	227 705 €	56 926,25 €

Budget Eau et Assainissementf

Chapitres	Montant budgétisé 2014	Ouverture anticipée 2015
21	384 726 €	96 181,50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2015 des crédits visés ci-dessus.

7. DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS – BUDGET 2014

Les crédits ouverts au budget 2014 pour l'opération 14/01 « Aménagement du préau et sanitaires de l'école Les Tilleuls » sont insuffisants.

Aussi, pour régler le solde de l'opération, M. le Maire propose de modifier le budget 2014 comme suit :

Section d'investissement – Dépenses :

- Opération 14/01 – Article 21312 – Bât. Scolaires : + 1 500 €
- Chapitre 21 – Article 2128 – Autres aménagements : - 1 500 €

8. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) du 24 mars 2014 prévoit notamment le transfert de la compétence PLU aux intercommunalités à compter de 2017. Afin d'anticiper cette échéance, la communauté de communes Essor du Rhin a demandé à l'ensemble des communes membres de se positionner sur le principe d'une éventuelle prise de compétence PLUI.

Il est présenté au conseil municipal un document réalisé par l'ADAUHR et présentant la loi ALUR et ses conséquences sur les PLU.

Le conseil municipal, considérant qu'un PLUI permettrait :

- L'affirmation d'un projet de territoire à une échelle pertinente,
- La mise en place d'un cadre cohérent de fonctionnement et de gestion (réseaux, voirie, équipements...) dans un souci d'efficacité et de maîtrise de la dépense publique,
- De disposer d'un outil d'organisation et de répartition rationnelle de l'habitat, des activités, des services, dans le cadre d'une gestion économe des sols,
- D'avoir une échelle de territoire plus adaptée à la prise en compte de la préservation et de la mise en valeur de la biodiversité, de la trame verte et bleue et des continuités écologiques (Gerplan...)
- De distinguer une approche homogène de valorisation des qualités et atouts du territoire : patrimoine, culture...
- De générer des économies d'échelle en termes de coûts d'élaboration du document d'urbanisme,
- D'avoir une vision partagée de l'avenir du territoire intercommunal,

EMET un **AVIS FAVORABLE** à la mise en œuvre d'un PLUI.

9. DIVERS ET COMMUNIQUES

a) Urbanisme

M. le Maire informe les conseillers des demandes de permis de construire et déclarations préalables déposées en Mairie depuis la dernière réunion :

- permis de construire n° 068 041 14 B 0016

b) Dates des prochaines réunions du conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 13 mars 2015.

c) Informations de la Communauté de communes « Essor du Rhin »

- **Hôtel d'entreprise** : le chantier a débuté en octobre et une réunion de chantier par semaine a lieu sur place, le mardi à 16h. Un plan de construction est distribué aux membres présents.
- **Déchetterie** : il est rappelé que l'implantation de la future déchetterie unique avait été une décision votée à l'unanimité en raison notamment de la position géographique centrale pour l'ensemble des 7 communes et de la préexistence des réseaux (voirie, assainissement...). Le choix du mode de gestion est en cours.

d) Divers

La commune vend au plus offrant un bungalow/vestiaire équipé d'une douche et d'un WC. Un article est paru dans le Ganz'Info du mois de février à ce sujet. La date limite de réception des offres est fixée au 27 février 2015.

Un concert de Christian DELAGRANGE est organisé le dimanche 19 avril 2015 à 14H30 à la salle festive et culturelle de Battenheim. L'excédent des recettes sera reversé à la famille de Dimitri, enfant atteint d'une maladie rare.

Un tract d'information est disponible en mairie.

Prochaines dates au calendrier :

- 31 janvier : réunion d'information sur la journée citoyenne à Richwiller
- 4 février : réunion de la commission « TECHNIQUE »

- 10 février : la municipalité et un agent technique se rendront au bassin d'orage d'Heiteren afin de voir le dégrilleur qui a été mis en place
- 11 février : réunion de la commission « SCOLAIRE »
- 13 février : réunion du Bureau de l'Association Foncière de Blodelsheim
- 17 février : réunion semestrielle avec les élus français et allemands de proximité à la CNPE de Fessenheim
- 26 février : 2^{ème} adjudication du lot n°1 de la chasse communale à la salle polyvalente
- 5 mars : réunion de la commission « FINANCES »

La séance est levée à 21H45.

Blodelsheim, le 10 février 2015

Le Maire,

François BERINGER

